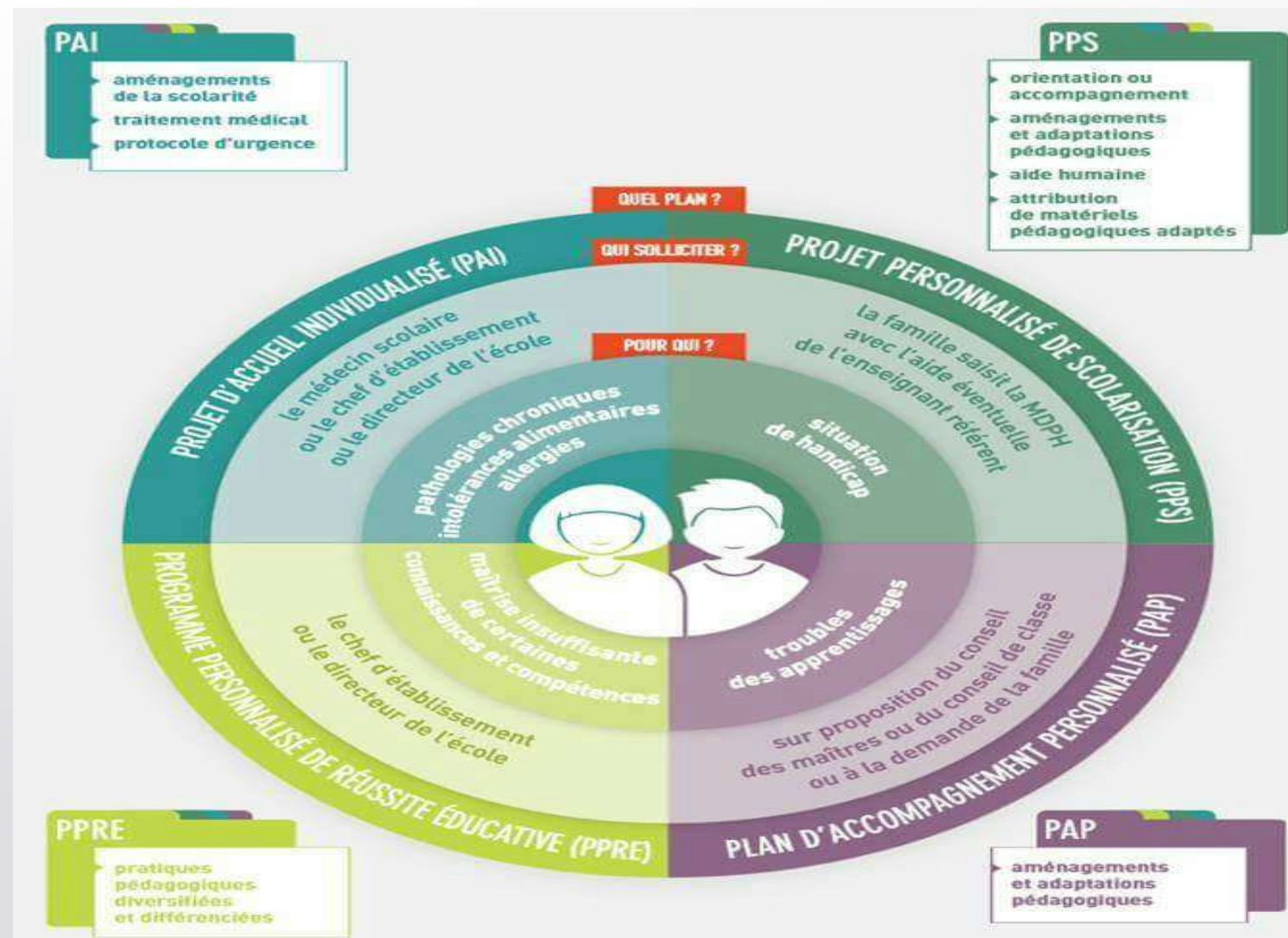





Circulaire n°2016-117 du 08.08.2016







Pour l'enfant ou l'adolescent, vivre avec une maladie rare retentit sur tous les aspects de sa vie : vie affective, scolarisation, choix d'orientation, loisirs ... Il est souvent contraint à un suivi médical et à de nombreux examens (prises de sang, radios...), à des traitements (médicaments, interventions chirurgicales, rééducations...), parfois aussi à un régime alimentaire.

 Tout mettre en œuvre pour favoriser la prise en charge de ces élèves à besoins particuliers

 Mieux identifier les réponses adaptées et les mettre en œuvre avec un souci de continuité

 Articuler les différentes aides grâce à un travail intercatégoriel et concerté avec les partenaires de l'éducation nationale (association, monde médical, structures d'accueil...)

 Favoriser le parcours scolaire de l'élève, tout l'enjeu d'une école républicaine, inclusive et innovante.

Le service de santé académique avec déclinaison départementale : 38 médecins, 250 infirmières scolaires, 60 assistantes sociales



« *Rester un élève... à l'hôpital ou à la maison* »

Si un enfant est absent de l'école durant plus de 15 jours pour raison médicale, une assistance pédagogique à domicile est mise en place pour l'élève afin qu'il poursuive sa scolarité durant cette période. Ce dispositif dépend de l'Éducation nationale et est gratuit

L'enfant ne peut pas être scolarisé : il est à la maison. Il peut être inscrit au CNED.

Pour que la continuité de la scolarisation soit assurée pendant l'hospitalisation, l'enseignant doit être successivement personne ressource et... pédagogue

Les leviers

